

Créer des services publics numériques innovants



beta.gouv.fr

Trouver une solution

Après avoir défini votre problème et l'avoir quantifié, vous allez maintenant vous intéresser à votre bonne idée pour le résoudre.

Souvent cette bonne idée peut être un peu diluée, « *je vais faire le Uber de la formation professionnelle* » ou « *avec ces 43 fonctionnalités de réseau social de la sécurité, vous verrez ça ira bien mieux* ». Ce n'est pas une vraie idée, désolé.

L'innovation ce n'est pas forcément des idées nouvelles, mais plutôt « des anciennes idées que l'on abandonne » comme dirait John Maynard Keynes !

Abandonner un usage, une coutume, une vieille règle, quelque chose de profond auquel l'administration est habituée, là réside souvent l'innovation.

« Tiens on va faire une politique publique participative dans laquelle on va associer la société civile et pas uniquement la préfecture »

« Tiens on va déployer cette politique publique avec un principe de confiance par défaut plutôt que de méfiance par défaut » : nous allons verser des prestations très simplement et placer des contrôles à posteriori plutôt que à priori.

Ces changements de paradigme sont à la fois votre source d'inspiration et le ciment de vos problèmes, puisqu'ils changent des manières de faire établies dans les structures et auxquelles elles sont légitimement attachées.

Dans ce paragraphe, vous allez décrire votre service de cette manière : « *grâce à ce site...* » en le nommant et en parlant au présent, par exemple « *grâce à Welcome in France, obtenez votre permis de travail en ligne en moins de 3 mois pour vous installer dans une commune rurale* ».

Vous devrez donc chercher ce que vous souhaitez dans le futur et qui est extrêmement différent du monde actuel.

Tout est là dans votre idée. Je vous engage à rédiger cette deuxième section de votre fiche :

- en trouvant un nom,
- en parlant au présent,
- en insistant sur ce qui fait la nouveauté de votre idée ... elle brise forcément une règle ancienne.

Une fois la solution rédigée, nous verrons dans la prochaine vidéo de quelle manière vous aller pouvoir la déployer auprès de vos partenaires et utilisateurs les prochains mois.